

## LES DERNIÈRES NOUVELLES DE DEMAIN

### ○ En bref



**Concert de Noël** : Le groupe choral et instrumental de Badonviller « Musique à l'Oreille » donnera un concert en l'église d'Allarmont, le samedi 12 décembre à 20h30. Entrée libre.



**Bons de Noël des Aînés** : Les bons offerts par le CCAS sont à échanger en une **seule fois** chez les commerçants et artisans locaux avant le 31 janvier 2016.



**Plaine Mobile** : Pendant la période hivernale, Plaine Mobile fonctionne toujours le samedi matin aux heures habituelles (départ de Raon/Plaine à 9h et retour à 11h de Raon l'Etape). Par contre, changement d'horaire pour le mercredi après-midi : départ de Raon/Plaine à 14h30 et retour à 18h de Raon l'Etape.

⚠ Les arrêts Pôle Musique et COSEC ne seront réalisés que sur demande au préalable au chauffeur.



**Déchetterie** : A partir de la mi-janvier, les nouvelles cartes magnétiques personnalisées seront disponibles en mairie pour l'accès à la déchetterie de Raon l'Etape.



**Maison de services** : La maison de service d'Allarmont ouvrira ses portes à partir du 4 janvier 2016.



Concernant le **déneigement** éventuel des rues du village, comme l'an dernier, **aucun achat de sel** n'a été effectué pour cet hiver. Dans un souci d'écologie, un essai sera fait avec de la sciure qui seront répandus sur le sol. (L'entreprise Florent PETIT passera le chasse-neige comme chaque année). **N'oubliez-pas d'équiper vos véhicules en conséquence.**



# ALLARMONT

## LES DERNIÈRES NOUVELLES DE DEMAIN

Editeur : Mairie d'Allarmont

Rédaction : Commission Communication

Imprimé et édité par nos soins



Décembre 2015

### Edito

Les Fêtes de fin d'année se profilent déjà à l'horizon. Aussi, permettez-moi dès à présent, malgré les événements tragiques du mois dernier, de vous souhaiter de très belles et douces Fêtes de Noël et de vous adresser mes meilleurs souhaits pour que la Nouvelle Année préserve au mieux votre Santé et celle de vos proches et vous apporte Joie et Bonheur.

**La cérémonie des vœux**, à laquelle tous les habitants sont conviés, aura lieu le **Dimanche 10 janvier 2016 à 16h, salle Jeanne d'Arc.**

**Joyeux Noël et Bonne Année à tous !**

Le Maire : Dominique AUBERT

**Noël des Enfants** : La fête de Noël pour les enfants du Haut de la Vallée aura lieu le vendredi 18 décembre 2015 à 20h00, salle Jeanne d'Arc. A cette occasion, le Père Noël fera la distribution des cadeaux offerts aux enfants par les communes. En cas d'empêchement, les cadeaux pourront être retirés au secrétariat de mairie.

**Messe de Noël** : Elle aura lieu en l'église de Vexaincourt à 18h30.

**Fermeture du Secrétariat de Mairie** : 22 décembre au soir au 3 janvier inclus.

## ○ CONSEIL MUNICIPAL du 27 novembre 2015

### Fusion ComCom :

Le Conseil Municipal a émis un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal 54 qui propose la fusion de notre communauté de communes avec celles du Piémont Vosgien et des Vallées du Cristal.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal 88 qui prévoit la fusion de six communautés de communes ( CC du Pays des Abbayes, CC des Hauts Champs, CC de Saint-Dié-des-Vosges, CC Meurthe, Fave et Galilée, CC du Val du Neuné, ainsi que la CC de la Vallée de la Plaine dans son intégralité) en une communauté d'agglomération.

### Projet restructuration bâtiment pompiers Raon :

La convention de participation financière au projet de restructuration des bâtiments du centre de secours de Raon l'Etape a été adopté, avec étalement des sommes dues suivant :

- 2016 : 8 286,58 €
- 2017 : 8 286,59 €

### Basse du Four :

Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de l'Agence de l'eau pour la réfection du chemin et le raccordement en eau potable de la Basse du Four.

### Champs de Scie :

Une demande de subvention européenne a été également envoyée pour la création de la desserte forestière du « Champs de la Scie »

### Création poste d'agent :

Un poste d'agent a été créé en CDD, d'une durée d'un an, pour la gestion de la salle Jeanne d'Arc à partir du 4 janvier 2016. Ce poste est attribué à Cathy HEITZMANN.

## ○ Suite

### Columbarium :

Le montant pour une concession de 15 ans a été fixé à 400 €  
Pour de plus amples informations, s'adresser en mairie.

### Révision du prix de l'eau pour 2016 :

Branchement forfait minimum 1 personne : 67,79 €  
Personne supplémentaire (limité à 4 personnes) : 8,55 €  
Centre d'hébergement : 508,47 €  
Raccord : 6,31 €

A ces tarifs s'ajoutent les redevances de l'Agence de l'eau, à savoir :  
Redevance pollution domestique et prélèvement sur la ressource en eau, taxes imposées par l'Agence Rhin-Meuse.

### Projets :

Aménagement d'un parking rue de la Haute-Côte : achat d'un terrain + travaux de soutènement et de remblaiement dans le but de sécuriser cette rue.

# Joyeuses Fêtes

